



# RETRAITE

## Argumentaire

*Au sommaire :*

	<i>pages</i>
✚ Retraite, toujours les mêmes solutions	2
✚ Les mêmes réformes produisent les mêmes effets	3
✚ La rémunération du travail n'est pas un coût	4
✚ C'est le coût du capital le problème	5
✚ Retraite : la vérité sur les pensions	6, 7
✚ Combattre le dogme de la durée de cotisations	8
✚ Pour régler durablement le financement des retraites	9
✚ Financer les retraites, c'est possible	10
✚ Autres sources de financement	11
✚ <b>PETITION</b>	12



Union Départementale CGT 93  
1 place de la Libération  
93016 Bobigny  
Tél : 01 48 96 36 34  
Email : [contact@cgt93.fr](mailto:contact@cgt93.fr)  
Site WEB : [www.cgt93.fr](http://www.cgt93.fr)

# RETRAITE TOUJOURS LES MÊMES SOLUTIONS

## RAPPORT MOREAU

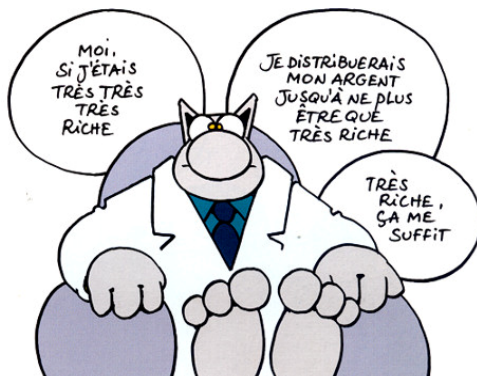
### Ni juste, ni efficace

Le rapport commandé par le Gouvernement pour émettre des pistes pour pérenniser les retraites reste dans la droite lignée des réformes précédentes :

- ☹ **Travailler plus longtemps :**  
Allongement des durées de cotisations (44 ans en 2028),
- ☹ **Réduire les pensions :**  
Désindexation des pensions actuelles (les pensions n'augmenteraient plus au même rythme le coût de la vie),
- ☹ **Fiscaliser la Retraite :**  
Alignement de la CSG des retraités (6.6 %) sur celle des actifs (7.5 %),
- ☹ **Harmoniser Public / Privé.**  
Pour le public, calcul de la pension sur une période plus longue (de 3 à 10 ans contre les 6 derniers mois actuellement).

## PISTES REJETÉES : Nouvelles sources de financement

- ☞ **Augmenter les salaires, pour relancer l'économie,**
- ☞ **Elargir l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (+ 10 milliards d'euros),**
- ☞ **Mise à contribution des revenus financiers (20 milliards d'euros),**
- ☞ **Suppression des exonérations et modulation des cotisations patronales pour favoriser l'emploi et les salaires (10 milliards),**
- ☞ **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes (+ 5 milliards d'euros en 2015 et 10 milliards en 2020).**



### 1993-2003-2010 = toujours les mêmes réponses

- Baisse des pensions,
- Augmentation de la durée de cotisations.

Ces réponses étaient censées régler durablement le financement des retraites.

**3 ans après la dernière réforme, la situation s'est aggravée et le gouvernement préconise les mêmes remèdes !**

# LES MÊMES RÉFORMES PRODUISENT LES MÊMES EFFETS

## 1. ALLONGER LA DURÉE DE COTISATIONS

L'allongement de la durée de cotisation est une erreur, la 1<sup>ère</sup> conséquence c'est la baisse du niveau des pensions.

De plus, on s'aperçoit que les salariés du public comme du privé liquident leur retraite aux alentours de 60 ans quitte à perdre sur leur pension à cause de la décote. Moins d'1 salarié sur 2 est en activité à 60 ans. Allonger la durée de cotisation, c'est creuser le déficit de l'assurance chômage (24 milliards d'€ fin 2014 !).

## 2. RÉDUIRE LES PENSIONS

Réduire les pensions n'a eu que pour effet d'augmenter la précarité et freiner la consommation des retraités.

Sachant que la consommation est le moteur de l'économie (57 % des richesses créées reposent sur la consommation), le développement des richesses (croissance économique) est donc affecté.

### En découle une augmentation du chômage.

Aujourd'hui :

- 1 jeune sur 4 de moins de 25 ans est au chômage ! (source DARES)
- 58,5 % des salariés du privé de plus de 55 ans ne sont plus dans l'entreprise (DARES),
- L'âge moyen du premier CDI est de 27 ans (source CESE).



### Les arguments qui justifieraient la réforme :

A nouveau, les tenants de la réforme font valoir des arguments maintes fois assésés pour justifier les reculs sociaux des réformes précédentes :

- Le postulat d'un « coût du travail » trop élevé grevant la compétitivité des entreprises,
- La nécessité de réduire les dépenses publiques,
- Le besoin d'un mécanisme d'équilibrage du financement des régimes en jouant globalement sur les prestations (pensions), les cotisations étant figées (pour ne pas renchérir le « coût du travail ») = cotisations définies. (On sait ce que l'on paie mais les prestations ou pensions ne sont pas garanties).

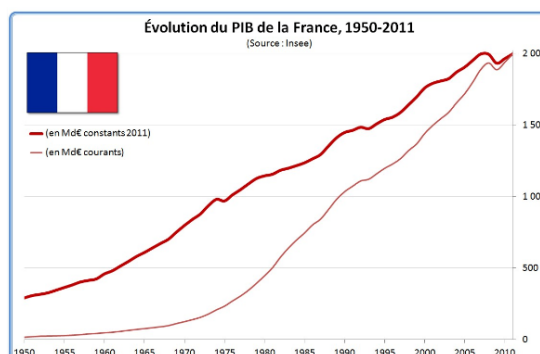
# LA RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL N'EST PAS UN COÛT

**C'est le travail qui crée la richesse.  
La valeur ajoutée, c'est vous !**

L'indicateur de création de richesses s'appelle le Produit Intérieur Brut (PIB).

Il s'élève à 2 000 milliards d'euros pour 2012.

**L'idée selon laquelle la rémunération du travail est trop élevée et pénalise l'économie est fausse.**



En 2013, 750 000 grévistes de la métallurgie allemande obtiennent + 5,6 % d'augmentation des salaires pour les 20 mois à venir.

Cet accord concerne 3,7 millions de salariés.

Une étude (salaire / emploi 2012) de l'INSEE montre que le coût unitaire du travail dans l'industrie manufacturière est identique en France et en Allemagne.

L'une accumule les déficits. L'autre, les excédents.

En Allemagne (championne des exportations) dans l'automobile, le « coût du travail » est le plus élevé d'Europe 43,14 € contre 33,38 € en France (+ 29 %).

Les raisons de la faiblesse des exportations en France ne se trouvent donc pas dans le « coût du travail ».

**Dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, la « France et l'Allemagne sont au même niveau » (33 €). Pourtant, la première affiche un déficit et la seconde un excédent commercial.**

A l'inverse, dans les services marchands, la France a un « coût du travail » plus élevé que l'Allemagne, et cela ne l'empêche pas d'être excédentaire.



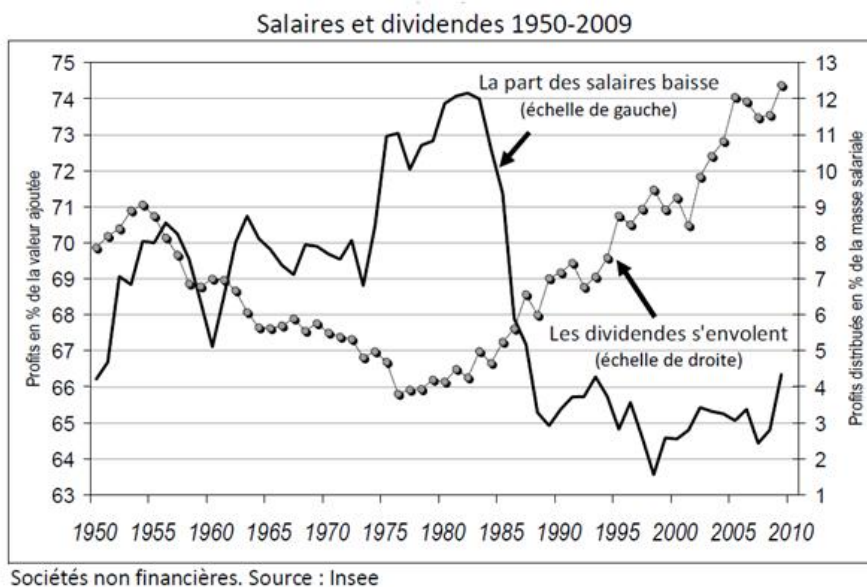
Coût horaire de la main d'œuvre en 2008		
	Industrie	Services
Zone euro	27.82	25.72
Portugal	9.89	12.80
France	30.12	32.08
Allemagne	33.37	26.81
Belgique	36.70	35.74
Danemark	34.76	36.93

Source: INSEE, Emploi et salaires, 2012

## C'EST LE COÛT DU CAPITAL LE PROBLÈME

Le coût du capital représente la part des richesses créées, captées par les actionnaires et qui ne servent donc pas l'augmentation des salaires, l'innovation, l'investissement et la création d'emplois.

- Depuis 25 ans, les dividendes versés aux actionnaires progressent plus vite que le salaire moyen,
- En l'espace de 25 ans, le salaire moyen n'a même pas doublé alors que le montant des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par 13.



Selon l'institut français de gouvernement des entreprises (IFGE), les dividendes versés par les plus grandes entreprises ont été multipliés par 7 en 20 ans !

En 2012 : les dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 (40 premières entreprises cotées en bourse) s'élèvent à 36,5 milliards d'€

Les sociétés non financières (toutes sauf les banques) ont versé 218 milliards d'€ de dividendes aux actionnaires en 2010 soit 12 % des richesses produites par notre travail.

**C'est du côté du capital qu'il faut trouver de nouvelles ressources.**





# RETRAITE

## LA VÉRITÉ SUR LES PENSIONS

La moyenne des pensions s'élève actuellement à **1 301 € / mois** tous régimes confondus mais une moyenne n'est pas une référence compte tenu des différents modes de calculs de la carrière (selon que l'on ait eu 1 ou plusieurs employeurs) **ou des périodes non travaillées** (ou à temps partiel) **qui touchent essentiellement les femmes.**



### LES PENSIONS DU PUBLIC SONT PLUS ÉLEVÉES QUE DANS LE PRIVÉ ?

**C'EST FAUX**

Ne tenir compte que des moyennes revient à additionner des « choux et des carottes ».

Dans le Privé, il est devenu rare de n'avoir qu'un employeur.

Les périodes d'inactivité, de temps partiel et des changements de rémunération (en cas de changement d'employeur) ont pour effet de réduire le niveau des pensions.

**Pourtant, à carrières comparables, (durée évolution de carrière), les pensions du public sont du même niveau que celles du privé. Selon les chiffres du COR\* le taux de remplacement est le même dans le privé que dans le public.**

Le gouvernement propose de passer le mode de calcul des pensions du public des 6 derniers mois aux 10 dernières années.

**Cela aurait pour impact une baisse des pensions de 6 à 10 % !**

### Pourquoi la CGT n'est pas d'accord avec le Rapport Moreau ?

Le rapport ne tient pas compte des différents statuts.

Les fonctionnaires sont protégés par un statut gagné par la lutte qui leur permet d'avoir des carrières complètes et une évolution salariale.

Ainsi, pour les fonctions publiques hospitalière et territoriale, la pension moyenne s'élève à **1 227 €/mois** contre **1 166 €/mois** dans le privé.

La fonction publique d'état culmine à **1 767 €/mois** du fait de la présence de nombreux cadres (professeurs dans l'Education, direction du travail et de l'emploi, ministères...).

La CGT revendique pour les salariés du privé une Sécurité Sociale Professionnelle permettant le maintien de la dernière rémunération en cas de licenciement, le transfert de l'ancienneté, la reconnaissance des savoir-faire par une évolution de carrière.

### 1993 – Réforme baissant les pensions

Avant 1993, l'indexation des pensions s'effectuait sur l'augmentation du salaire moyen.

Après la réforme, c'est l'indice des prix qui est la référence.

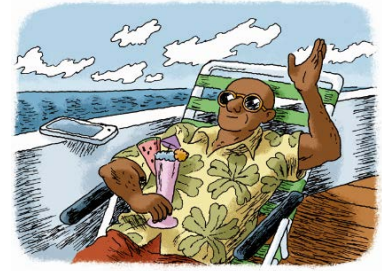
### Entre 1992 et 2013

- Les pensions ont augmenté de 40,29 %,
- Les prix de + 37,33 %,
- Si la réforme de 1993 n'avait pas existé, les pensions auraient dû augmenter de 66,41 % (augmentation moyenne des salaires sur la période.

- Source CNAV -

**JE VAIS PARTIR EN RETRAITE OU JE SUIS  
DEJA RETRAITÉ(E), LA RÉFORME NE ME  
CONCERNE PAS**

**C'EST FAUX**



**Allonger la durée des cotisations n'est pas de nature à financer durablement les retraites.**

**En effet, le chômage, les bas salaires, la précarité, sont autant d'obstacles à une retraite de haut niveau.**

De plus, faire travailler plus longtemps les jeunes générations, c'est la mort de la solidarité intergénérationnelle.

Les jeunes ne voyant pas de possibilité de financer leur retraite, se détourneront de la retraite solidaire.

### **ALORS QUI PAIERA LES PENSIONS ?**

Le gouvernement a prévu la réponse. Les pensions baisseront car il détruit le mécanisme de revalorisation. **C'est la désindexation des pensions.**

**La CGT porte l'exigence d'un système à prestations définies qui garantit un niveau de pension. Pour cela, il faut de nouvelles ressources.**



## **60 ans**

**C'est le bon âge**

*Pour la CGT, la vie se décompose en 3 parties :*

- 1. La construction de l'individu, la jeunesse,**
- 2. La vie au travail jusqu'à 60 ans,**
- 3. Profiter de la retraite pour jouir des fruits de son travail.**

# COMBATTRE LE DOGME DE LA DURÉE DE COTISATIONS

## NOUS VIVONS PLUS LONGTEMPS DONC NOUS DEVONS PLUS TRAVAILLER

C'est le leitmotiv des gouvernements successifs et du Medef.

Pourtant, de 1945 à 1980, l'espérance de vie passe de 64 ans à 75 ans sans pour autant que la durée de cotisations ne soit augmentée.

Durant cette période, les droits et pensions ont augmenté considérablement.

L'espérance de vie en bonne santé est de 63,5 ans et régresse ces dernières années !



**L'allongement de la durée de vie n'est qu'un prétexte pour fragiliser la retraite solidaire pour mieux la livrer plus tard aux marchés financiers.**

**Ce sont les cotisations des actifs qui paient les pensions des retraités** et penser qu'allonger la durée de cotisations des plus jeunes permettra de pérenniser le système est une erreur !



La pauvreté a considérablement chuté chez les plus de 65 ans.

Elle était de :

- ☞ 35 % en 1970
- ☞ et 10 % en 1990.

- Source CNAV -



# POUR RÉGLER DURABLEMENT LE FINANCEMENT DES RETRAITES

Le gouvernement, sous pression du patronat, refuse de trouver des ressources supplémentaires.

Pourtant, il en existe.

Ainsi, la réforme proposée ne répond pas aux 2 questions que se posent les salariés :

1. **A quel âge vais-je partir en retraite ?**
2. **Quel sera le niveau de ma pension ?**



En effet, en restant ancré sur l'allongement de la durée de vie donc des cotisations et en refusant de chercher de nouvelles ressources, aucune réponse ne peut être apportée !

## LA CGT PROPOSE

### ☞ **Garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans :**

L'entrée plus tardive dans la vie active, les difficultés des jeunes à trouver un premier emploi et des aléas de carrière, rendent actuellement impossible un départ à 60 ans. Pour y remédier la CGT exige de nouvelles modalités d'acquisition des droits à la retraite qui doivent prendre en compte les années d'études et les périodes de précarité subies.

### ☞ **Des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète :**

Pour y parvenir, la CGT propose de revoir le mode de calcul pour le régime général.  
**Pour le privé**, retour à la moyenne des **10 meilleures années** pour le calcul du salaire de référence – *au lieu des 25 meilleures aujourd'hui*.  
**Pour le public**, la CGT revendique le maintien des **6 derniers mois**.

La CGT revendique une actualisation des salaires portée au compte sur **la base de l'évolution du salaire moyen et non des prix**. Elle propose également que le revenu de retraite ne soit pas inférieur au Smic net pour une carrière complète.

### ☞ **Justice et réduction des inégalités :**

Les salariés ayant effectué des travaux pénibles voient leur espérance de vie sérieusement diminuée : l'écart entre les ouvriers et les cadres est ainsi de sept ans aujourd'hui. Pour réparer cette injustice, les salariés assujettis à des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ à la retraite anticipé en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité.

### ☞ **Validation des années d'études,**

Pour obtenir un emploi, les employeurs demandent de plus en plus de diplômes. La CGT revendique la reconnaissance des années d'étude dans le calcul de la retraite pour permettre de rattraper l'entrée tardive dans la vie active.

### ☞ **Validation des périodes de précarité et de temps partiel subis,**

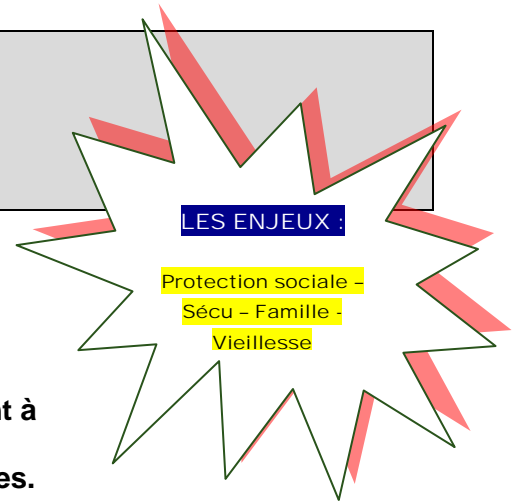
### ☞ **Renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes-hommes.**

Les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de ne pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes concernant, en particulier, les femmes ayant eu des enfants.

# FINANCER LES RETRAITES, C'EST POSSIBLE

Même un système de retraite idéal ne pourrait pas distribuer de bonnes pensions avec :

- ⊗ Des salaires toujours plus bas,
- ⊗ Un chômage et une précarité orientés durablement à la hausse,
- ⊗ Des conditions de travail de plus en plus dégradées.



Pour agir sur le financement des retraites, il faut agir aussi sur **ces enjeux** :

Protection sociale - Sécu - Famille - Vieillesse

- ☺ **SALAIRES** : 1 % d'augmentation de salaire net = **2,5 milliards d'€** supplémentaires pour la protection sociale.

## AUGMENTER TOUS LES SALAIRES

- Dans le public, le gel du point d'indice depuis 3 ans, c'est plus de 5 % de pouvoir d'achat perdus.
- Dans le privé, la loi dite de « sécurisation de l'emploi » permet de licencier plus facilement et baisser les salaires en cas de difficultés supposées de l'entreprise.

Pour répondre aux besoins et relancer l'économie, il faut augmenter les salaires.

**La CGT propose** un SMIC à 1 700 € brut comme base de départ de toutes les grilles de salaires et minima sociaux.

- ☺ **EMPLOI** : 1 million d'emplois créés = + **13 milliards d'€** pour la protection sociale dont 5 milliards pour les retraites.

## UNE AUTRE POLITIQUE DE L'EMPLOI

Le financement des retraites et de la protection sociale en général, est très dépendant du niveau de l'emploi.

Un million d'emplois en plus, c'est 5 milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites.

### **La CGT revendique :**

- Une politique industrielle (transport, santé, logement...) en réponse aux besoins des populations permettant de relever les défis énergétiques et environnementaux,
- Des services 100 % publics de proximité (éducation, santé, territoriale...).

- ☺ **LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL** = + 6 milliards d'€ pour la protection sociale.

- ☺ **ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES** = Selon une étude de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes d'ici 2023 rapporterait **5 milliards d'€** dès 2015 et **10 milliards d'€** en 2020.

## AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

☺ **Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises (20 Milliards d'€),**

☺ **Elargir l'assiette de cotisation à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et aux primes pour les fonctionnaires (10 Milliards d'€),**



☺ **Augmenter et moduler les cotisations patronales :**

La CGT propose de compléter ces mesures par une réforme des cotisations patronales qui pourraient être modulées en fonction de la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée, des politiques d'emploi et des salaires des entreprises.

Elle propose également d'augmenter les cotisations patronales, de remettre à plat l'ensemble des exonérations (30 milliards d'euros en 2009).

☺ Au total, Si l'on additionne **l'ensemble des aides et niches fiscales**, c'est plus de **200 milliards d'€ annuels** dont bénéficient les entreprises sans aucun contrôle !

☺ **Stopper l'évasion fiscale = 80 milliards d'€!**

**Dès septembre, la CGT appelle à se mobiliser.**

Gagnons la participation de TOUS par :

- ☞ L'information,
- ☞ La signature de la pétition,
- ☞ En renforçant la CGT.

Par la mobilisation, nous pouvons gagner une retraite de haut niveau basée sur la solidarité !





# RETRAITE

Nous, salariés, retraités et privés d'emploi de Seine-Saint-Denis, signataires, nous nous opposons à un allongement de la durée de cotisation, une fiscalisation du financement de la retraite et à la désindexation des pensions.

**NOUS EXIGEONS AVEC LA CGT :**

- Le droit à la retraite à 60 ans à taux plein,
- Des pensions d'au moins 75% du revenu net d'activité et pas inférieures au SMIC revendiqué par la CGT (1700€ brut),
- La validation des années d'études, de précarité et de temps partiel subi,
- La reconnaissance de la pénibilité et un départ anticipé.

NOM	PRENOM	VILLE	SIGNATURE

**Vous pouvez faire signer des amis, des collègues...et nous renvoyer la pétition à :**